

S'abonner à Tilkee

A quel moment puis-je m'abonner ?

Vous pouvez vous abonner à n'importe quel moment.

Si vous renseignez vos coordonnées bancaires dès le début de votre période d'essai, votre abonnement débutera uniquement à la fin de celle-ci. Ceci vous garantit aucune coupure dans votre utilisation.

Vous pouvez aussi choisir votre abonnement (annuel / mensuel) et renseigner vos coordonnées bancaires en cours ou à la fin de votre période d'essai.

Suis-je engagé en m'abonnant à Tilkee ?

Lorsque vous choisissez un abonnement, vous êtes engagé sur une période de 12 mois minimum.

Résilier votre abonnement

Pour stopper votre abonnement il suffit de vous rendre dans l'onglet "Profil & Préférence > Supprimer mon compte et suivre les étapes indiquées".

Quels moyens de paiement sont acceptés ?

Tout se passe directement sur l'application et la rubrique "Abonnement" disponible via l'onglet "Mon abonnement".

Vous pourrez régler votre abonnement par :

- Carte Bancaire,
- Prélèvement SEPA.